DÉMOBILITÉES INCITÉES : NOUVELLE ERE ÉVITER - RÉINVENTER - ÉVOLUER
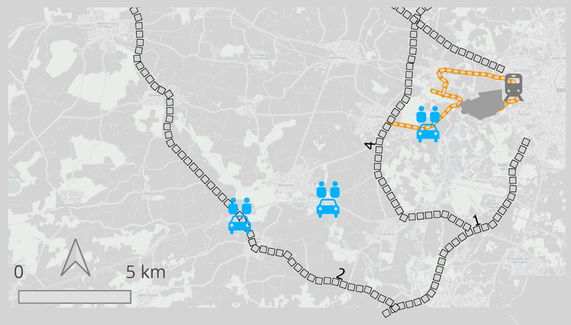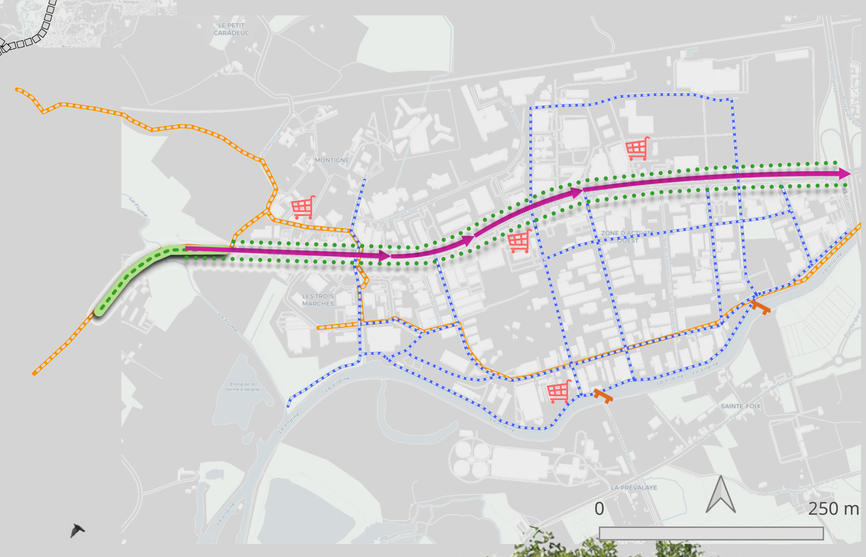
Le nombre de déplacements par personne n'a cessé d'augmenter de 1991 à 2007. En revanche, depuis 2007, la mobilité est plutôt stable. Cependant, les chiffres restent tout de même élevés, en effet, d'après l'enquête ménages déplacements d'Ille et Vilaine, réalisée en 2018, les habitants de Rennes Métropole réalisent en moyenne 3,87 déplacements par jour et par habitant (cela peut aller jusqu'à 6, voire 8). De plus, seulement 7% des habitants ne se déplacent pas.
L'enquête a également révélé que pour les déplacements obligatoires, (notamment les déplacements domicile-travail), le taux de remplissage des voitures est de 103 personnes pour 100 voitures. Beaucoup d'usagers réalisent donc des trajets seuls, ce qui augmente les flux de circulation et l'impact environnemental. En effet, le secteur des transports représente un quart des émissions de Gaz à Effet de Serre de l'Union européenne. La réduction des particules fines est donc un enjeu sanitaire majeur : selon l'OMS, la pollution par les particules PM10 est à l'origine de 6 % des décès prématurés en France en moyenne, dont la moitié est attribuée aux émissions du trafic routier.
Ainsi, l'évitement des déplacements est un enjeu majeur de notre époque, notamment un enjeu politique global : c'est l'un des leviers d'actions préconisé par l'ONU avec la « A-S-I approach » (Avoid – Shift – Improve). Éviter les déplacements fait alors référence à la nécessité d'améliorer l'efficacité du système de transport. "Grâce à la planification intégrée de l'utilisation des terres et à la gestion de la demande de transport, la nécessité de voyager et la durée du trajet peuvent être réduites". Dans cette idée, nous proposons trois axes de solutions dans le but d'éviter les déplacements, ou alors de limiter leur impact négatif lorsqu'on ne peut pas s'en passer.